

Les retraités de la Métallurgie

la
cgt
métallurgie

ufr

N° 77

MAI/JUIN 2023

WWW.FTM-CGT.FR/RETRAITES-UFR



FTM-CGT

Editorial
Une lutte incessante

2

**Vie syndicale
et des sections**

4/5

Culture

10

Rapport du COR
mensonges sur la réforme
des retraites

3

**Réformes
des retraites**

6/7/8

la
cgt
métallurgie
ufr

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT
263, rue de Paris, Case 433, 93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20 • Fax : 01.55.82.86.53 • e mail : ufr@ftm-cgt.fr • site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez • Rédaction : Alain Pilloux

Bimestriel - prix : 1 € • Abonnement annuel : 6 € • Imprimé par Rivet Editions, Limoges

Commission paritaire 1118 S 06644 • ISSN 2802- 902X



IMPRIM'VERT®
©2011-2021

La CGT doit encore amplifier sa lutte incessante contre les idées d'extrême droite

2

Après un semestre où nous avons connu un mouvement social à bien des égards sans précédent dans sa forme, dans son ampleur, dans sa dimension unitaire, dans ses composantes (jeunes, retraités, salariés du privé, du public...) nous voilà à l'été avec des sentiments contrastés. Satisfaits d'avoir participé à sa construction, à toutes les mobilisations sous toutes les formes et en même temps une question demeure : qu'est-ce qui n'a pas fait pencher la balance du bon côté ?

Certes Macron, son gouvernement et le patronat ont manœuvré autant qu'ils ont pu pour contourner la démocratie. Jamais la constitution française n'avait répondu si bien aux attentes du capital. Il est malheureusement probable que cela renforce le rejet du politique et du même coup la tentation du vote d'extrême droite.

Dans son rôle de syndicat avec ses valeurs originelles, la CGT doit encore amplifier sa lutte incessante contre les idées d'extrême droite y compris dans ses rangs, là où des syndiqués, des sympathisants, peuvent céder à l'idée « on n'a pas essayé ». Combien d'européens y sont confrontés en ce moment même et leur sort de salariés, de retraités en est-il meilleur ? Les faits montrent que Non ! Quant aux votes des 89 députés RN au parlement, ils sont toujours en faveur du patronat.

Les militants CGT que nous sommes, avons un rôle prépondérant dans cette période pour donner confiance à tous ceux qui ont exprimé leur refus d'une retraite à 64 ans et leur besoin de revalorisation des salaires et des retraites. Ces revendications restent pleinement d'actualité avec une inflation jamais aussi élevée depuis les années 80.

La rentrée va se jouer sur ces enjeux en commençant en ce qui nous concerne par les négociations AGIRC-ARRCO qui vont intéresser les actifs et les retraités. La revalorisation du régime général sera bien sûr à traiter dans le même mouvement. Nous ne pouvons nous contenter de miettes, comme l'affirment les autocollants de l'UFR : Ras-le-bol de l'obole !

Après les retraites, le gouvernement a dans son viseur de nouvelles attaques sur la sécurité sociale. Le ministre de l'économie évoque la responsabilité financière des patients. Nous devinons sans peine ce que cela veut dire !



EDITO

ALAIN PILLOUX,

Secrétaire à la communication de l'UFR

Oui le mouvement social va devoir retrouver toute sa vigueur après la période estivale. Avec notre UCR nous avons d'ores et déjà rendez vous en septembre pour une nouvelle mobilisation sur notre pouvoir d'achat.

Nous serons à quelques jours du congrès de notre UFR qui, comme vous le savez certainement, a été reporté la semaine du 2 au 6 octobre à Ramatuelle dans le Var. Le conseil national sortant est à l'œuvre pour contacter les sections qui n'ont pas désigné leur(s) délégué(s). Nous ciblons principalement les sections de plus de 20 syndiqués mais toutes sont invitées à réfléchir à l'intérêt de participer à un moment d'échanges sur nos revendications et notre qualité de vie syndicale. Si Macron et consorts bafouent la démocratie, pour nous c'est très important et un congrès en constitue un moment crucial.

Alors profitons de l'été avec notre famille, nos amis, nos camarades pour reconstituer notre force de militants chevronnés prêts pour l'action, la syndicalisation et la participation au 13ème congrès de notre union fédérale.

Le rapport du COR confirme les mensonges sur la réforme des retraites

Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été communiqué aux organisations représentatives avant la réunion du 22 juin. Il indique un léger déficit de 0,2% du PIB en 2030, autant dire l'épaisseur du trait ! Sans compter que les prévisions de recettes sont aléatoires.

Le diagnostic du COR, qui avait déclenché l'ire de la Première Ministre, est confirmé sans surprise : dans le droit fil des réformes régressives précédentes, la nouvelle loi provoque une baisse très conséquente des dépenses de retraite dans le PIB. Une fois de plus et contrairement au discours catastrophiste du gouvernement, le COR montre que le système de dépenses est parfaitement sous contrôle.

Le problème vient de l'assèchement des ressources : le financement via des recettes fiscales, qui relève de choix gouvernementaux, fait prendre un risque aux régimes de retraite. Alors que le gouvernement alarme sur le bateau qui coule, c'est en fait lui, au gouvernail, qui lui fait prendre l'eau. Les salariés doivent garder le contrôle du financement, d'abord par les cotisations sociales, n'en déplaie au patronat.

De plus, le rapport montre bien que la notion d'équilibre du système de retraite dans son ensemble n'a strictement aucun sens puisque les systèmes de retraite du public et du privé relèvent de règles totalement différentes.

Le rapport met en lumière la cause principale du léger déficit prévisionnel : le besoin de financement du régime de la Fonction Publique territoriale, tenant à la casse de l'emploi et à l'austérité salariale qui conduisent à une chute des cotisations.

Enfin, le rapport montre que la stabilité des dépenses s'explique par le décrochage énorme du niveau des retraites par rapport aux salaires. Il s'agit d'une injustice flagrante, notamment pour les petites pensions.

L'analyse détaillée pointe également les très bons comptes de l'Agirc-Arrco. Cela est de très bon augure avant les négociations prochaines du régime complémentaire, au cours desquelles la CGT défendra une forte amélioration des pensions.

Ces enseignements démontrent, s'il fallait encore s'en convaincre, que leur contre-réforme des retraites n'a

non seulement rien de nécessaire mais fait prendre un chemin inverse à celui qu'il faudrait emprunter pour conserver notre régime par répartition.

Demi-tour toute ! La bataille des retraites entre dans une nouvelle phase contre les mensonges du gouvernement et du patronat. Les besoins existent et les comptes le permettent alors stoppons la mise en œuvre du recul de l'âge à 64 ans, revendiquons le départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein, des départs anticipés pour pénibilité et de nouveaux droits !



Adresse du CCN aux syndiqué·es CGT Les revendications sociales vont s'imposer au Gouvernement et au patronat !

4

Nous sommes fier·es des 5 mois de lutte acharnée menée par les syndiqué·es de la CGT !

600 000 adhérent·es CGT salarié·es et retraité·es sur 52 millions d'adultes, ont contribué à faire vaciller le Gouvernement. Imaginons ce que cela serait si nous étions 1 million de syndiqué·es ! En constatant que l'action syndicale est un vrai contrepouvoir, plus de 30 000 salarié·es ont décidé de nous rejoindre. Elles et ils sont probablement encore plus nombreux à refuser la fatalité, à être en colère face au mépris du Gouvernement, et à chercher comment peser sur la réalité pour améliorer leur avenir. Nous devons absolument créer l'occasion de discuter avec elles et eux sur le terrain et leur proposer l'adhésion à la CGT.

Pour faire face à notre mobilisation d'une durée et d'un niveau record, le Gouvernement a fait usage de tous les coups de force et de toutes les combines institutionnelles à sa disposition ! A cause de cela, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? Non ! Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout est plus compliqué maintenant et le prix à payer sera élevé.

La CGT va prolonger et amplifier l'unité syndicale de manière à accroître le rapport de forces face au patronat et au Gouvernement.

Nous ne raterons aucune occasion de nous battre pour l'abrogation de la réforme que le Gouvernement vient d'imposer. Dans la même logique, la CGT appelle les parlementaires progressistes à utiliser tous les moyens dont ils disposent (PPL, amendements au PLFSS, RIP...) pour enfin obtenir un vote démocratique sur la réforme des retraites.

Continuons à porter notre refus de cette loi et à tout faire pour empêcher sa mise en œuvre. Regagnons ce qui nous a été volé en exigeant la création dans les entreprises et dans les branches de dispositifs permettant des départs anticipés en retraite. La négociation sur les retraites complémentaires AGIRC ARRCO prévue à l'automne sera un enjeu très important pour gagner une amélioration du niveau des pensions des salarié·es du privé et ainsi limiter l'impact de la réforme du régime général.

La CGT se saisira de chaque négociation pour qu'elle se fasse sur la base des exigences des salarié·es et pas sur un agenda social patronal ou gouvernemental régressif.

Avec les réformes en prévision (lycées professionnels, loi « plein emploi », casse des structures de l'Etat et des services publics) le Président de la République ne propose pas de trêve mais une réorganisation de l'économie pour que nos vies servent uniquement à générer du profit dans les entreprises, répondant ainsi aux desideratas du patronat. Avec les budgets 2024 de l'Etat et de la Sécurité Sociale en préparation, il veut faire reculer l'Etat social au profit de l'Etat répressif. C'est inacceptable ! Il cherche à instrumentaliser l'actualité tragique pour détourner l'opinion de ces questions sociales sur les questions de sécurité et d'immigration, faisant la courte échelle à l'extrême-droite. Il veut ainsi diminuer la pression que nous avons imposée sur son Gouvernement et qui le paralyse. Nous ne le laisserons pas faire !

La CGT combat et combattra les idées d'extrême-droite et les actions fascistes. Nous dénonçons l'annulation de spectacles sous pressions de groupuscules obscurantistes. La CGT réaffirme que l'extrême-droite est l'ennemi mortel des travailleuses et travailleurs, de leurs droits et le bras armé du capital.

Dans le même temps où il impose l'austérité pour les salarié·es, le Gouvernement écrit une loi de programmation militaire qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses pour la période 2024-2030. Il encourage et participe directement à la course aux armements. Faire reculer la culture de guerre en France, l'un des principaux pays vendeur d'armes, serait donc un point d'appui pour le monde entier. A

ce titre, la CGT appelle ses syndiqué-es et ses syndicats à participer aux initiatives prévues le 21 septembre 2023, journée internationale pour la Paix.

Le CCN appelle les syndiqué-es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier des luttes, les plus unitaires possibles, sur les salaires, les pensions et l'emploi, tout en liant ces revendications à celle d'une meilleure protection des salarié-es tout au long de leur vie, en particulier en partant en retraite à taux plein à 60 ans maximum !

Le CCN appelle les syndiqué-es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier les actions revendicatives pour exiger l'ouverture de négociations dans les branches professionnelles sur les départs anticipés à la retraite, la reconnaissance des années d'études et les grilles de rémunération.

Enfin, le CCN appelle les syndiqué-es à s'emparer de la journée européenne de grève et de manifestation contre l'austérité qui aura lieu au second semestre 2023, pour en faire un nouveau moment de convergence des luttes et une démonstration de masse que nous ne sommes pas passés à autre chose.

Pour renforcer cette pression sociale, le CCN décide du lancement de deux campagnes qui devront permettre d'alimenter l'activité des syndicats, de la coordonner et de lui donner de la visibilité : une campagne pour un plan syndical pour l'environnement, et une campagne pour la protection « de la naissance à la mort » (citation du programme du Conseil National de la Résistance) qui regroupe la bataille pour la sécurité sociale intégrale, pour la protection dans l'entreprise, et qui crée une nouvelle phase de la bataille des retraites.

Cet été, multiplions les initiatives pour faire adhérer à la CGT, pour accueillir et former les nouveaux adhérent-es. Saisissons-nous de tous les évènements publics (festivals, Tour de France...) et utilisons les moments de départs en vacances. Saisissons-nous également des rendez-vous revendicatifs (marches des fiertés LGBT, initiatives saisonniers...).

Le CCN appelle les militantes et militants à se rendre disponibles dans les UL pour réaliser ces déploiements.

Le CCN appelle également les syndicats à programmer des assemblées générales de rentrée dès la dernière semaine d'août, ou la première semaine de septembre.

Enfin, nous lançons un avertissement solennel au Gouvernement : nous voyons le glissement que connaît notre pays sur les libertés publiques, avec des gardes à vue abusives, des contraintes sur les manifestations, la brutalité physique des forces de l'ordre. Nous voyons également la hausse de la violence antisyndicale avec la dégradation de nos permanences, les expulsions de nos bourses du travail, les licenciements pour fait de grève. Nous n'acceptons pas cette remise en cause d'un pan existentiel de la démocratie ! Nous exigeons des mesures d'amnistie et de protection pour les grévistes et les organisations syndicales. Nous agirons dans ce sens dans les mois à venir.

Montreuil, le 15 juin 2023



Réforme des retraites

Rien ne sera plus comme avant...

Malgré une mobilisation d'une durée et d'un niveau record, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? Non. Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout va être plus compliqué maintenant, et le prix à payer sera élevé.

Nous entrons dans le temps long. La réforme des retraites sera la casserole d'Emmanuel Macron jusqu'à la fin de son quinquennat. Et avec toutes celles de ses ministres, c'est une batterie de cuisine qu'il traîne derrière lui.

Nous allons maintenant utiliser tous les leviers à notre disposition pour continuer à dénoncer et empêcher l'application de cette réforme violente, injuste et injustifiée. Nous allons nous battre pour gagner par la fenêtre ce que nous avons perdu par la porte. Pour cela, nous appelons à l'ouverture de négociations dans toutes les entreprises et toutes les branches pour gagner des départs anticipés pour pénibilité et la prise en compte des années d'études.

Nous nous battons pour que la négociation Agirc-Arrco, qui va s'ouvrir prochainement sur la retraite complémentaire des salariés du privé, permette d'améliorer le niveau des pensions. De nouvelles propositions de référendum d'initiative partagée seront déposées. Nous contesterons chaque décret de cette réforme injuste. Et le gouvernement ne pourra pas museler le Parlement pendant quatre ans.

Rappelons-nous. **Ce qu'un gouvernement a fait, un gouvernement peut le défaire.** Ce qu'un président a fait, un président peut le défaire. Maintenant ou dans quatre ans.

La fin du quinquennat sera longue, très longue pour Emmanuel Macron. S'il veut gouverner à nouveau le pays, il va falloir qu'il se préoccupe moins des grands patrons et davantage de la situation sociale du pays et des travailleuses et travailleurs.

Nous avons gagné sur trois points majeurs, qui sont de précieuses graines pour l'avenir.

D'abord, nous avons gagné la bataille des idées. Malgré le « there is no alternative » aux accents thatchériens et le matraquage médiatique sur la nécessité de « faire des efforts », la quasi-totalité de la population est opposée au report de l'âge de départ en retraite.

Mieux : une large majorité de salariés est favorable au retour de la retraite à 60 ans, mesure de bon sens, tant il est impossible de travailler après 60 ans dans de nombreux métiers. Cette aspiration à ne pas perdre sa vie à la gagner, très forte chez les jeunes générations, représente un point d'appui déterminant.

Le travail reste central, mais il ne se suffit plus. Il faut qu'il ait un sens, avec notamment des exigences environnementales et sociales toujours plus fortes, mais aussi qu'il permette d'avoir une vie familiale, sociale et citoyenne.

La mobilisation a donc créé un rapport de force pour réinterroger les conditions de travail, mais aussi la finalité et le temps de travail, avec l'aspiration à la réduction du temps de travail, longtemps minoritaire, qui fait son grand retour, notamment avec la semaine de quatre jours.





Ensuite, la mobilisation a permis de replacer le syndicalisme au centre, grâce à l'unité, à la responsabilité et à la détermination des organisations syndicales.

Les résultats en sont tangibles : depuis le début du conflit, ce sont au moins 100 000 salarié-es qui ont fait le choix de rejoindre une des 8 organisations syndicales, et ce n'est qu'un début. La dynamique est la même pour les autres organisations syndicales. Et ce n'est qu'un début. Alors que, même dans les établissements de plus de dix salariés, 42,5 % des salariés du privé n'ont pas de syndicat, selon la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, cette dynamique d'adhésions est déterminante pour transformer le rapport de force pour la suite. Et c'est justement ce qui nous a manqué le 7 mars et après pour étendre la grève.

Grâce à l'appel de la CGT, les salariés de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'industrie du verre et de la céramique, des ports et d'une partie des transports ont fait jusqu'à quarante jours de grève reconductible. Les difficultés à l'étendre sont directement liées à la faiblesse du taux de syndicalisation. C'est ce qu'il faut changer pour généraliser les luttes gagnantes. Réussir à maintenir l'unité syndicale, inédite depuis 2010, et à la décliner dans les branches et les entreprises, sera un levier pour reprendre la main sur les négociations. Quand les syndicats arrivent unis face au patronat, ils sont en situation de renverser la table et de reprendre la main pour que les négociations se fassent sur la base de leurs propositions.

Enfin, grâce à notre mobilisation, le gouvernement n'a plus ni majorité sociale ni majorité politique.

Emmanuel Macron va devoir affronter durablement une défiance record. Il est minoritaire à l'Assemblée nationale et l'adoption de chaque projet de loi nécessitera un travail d'équilibriste à haut risque...

Malgré tous les efforts de l'exécutif pour verrouiller le travail parlementaire, les organisations syndicales disposent désormais

d'innombrables possibilités pour faire voter des dispositions, à l'image de la proposition de loi de nationalisation d'EDF ou du maintien de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire gagnés par la CGT-Energie.

Nous avons fait face à un pouvoir radicalisé, qui a fait passer sa réforme à tout prix. Au prix de la multiplication de passages en force et de remises en cause des libertés. Au prix de la montée de l'extrême droite – et grâce à elle. C'est son niveau inédit qui lui a permis de passer en force sans craindre une alternative politique. Une preuve supplémentaire du danger de l'extrême droite pour le monde du travail.

Cette violence et ce cynisme n'ont comme précédent – dans un pays démocratique – que ceux de Margaret Thatcher. Et encore. Thatcher, elle, avait une majorité parlementaire pour faire passer ses réformes. Oui, la V^e République est « un coup d'Etat permanent ».

Nous sommes maintenant dans une course de fond. Contre Emmanuel Macron et son monde, mais aussi contre l'extrême droite qui prospère sur le « on a tout essayé ». Avec son passage en force, Emmanuel Macron tente de mettre les syndicats dans le même sac. C'est raté.

Nous sommes en position de force pour multiplier les conflits sur les salaires, à l'image de la magnifique victoire arrachée par les ouvrières de Vertbaudet. Nous sommes en position de force pour remettre au goût du jour le projet révolutionnaire du Conseil national de la Résistance d'une sécurité sociale « protégeant de la naissance à la mort ». Nous sommes en position de force pour construire, dans toutes les entreprises, dans tous les territoires et toutes les professions, des plans syndicaux pour l'environnement afin de montrer que la réponse au défi environnemental exige une rupture avec les politiques capitalistes.

La dynamique, l'esprit de fête et la culture de la gagne ont fait la force du mouvement.

Nous avons semé de précieuses graines pour l'avenir, à nous de les faire fructifier !

Déclaration de Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, publiée en Tribune par Le Monde en date du 17 juin 2023.

Continuons à agir !

8



Après 6 mois de grèves, d'une mobilisation historique par sa durée et par l'ampleur des manifestations, l'exécutif a décidé d'imposer sa réforme des retraites en empêchant une nouvelle fois les parlementaires de voter. Ce nouveau déni de démocratie, les nombreux passages en force, malgré le rejet massif de la population laisseront des traces profondes. Hier encore, le conseil de l'Europe s'est interrogé sur l'ingérence significative de l'exécutif suite à l'utilisation en France de l'article 49.3.

Cette réforme, rejetée par toutes les organisations syndicales de salarié.es et de jeunesse a conduit à un niveau de mobilisation jamais égalé, rarement atteint y compris en Europe. Cela aurait dû amener le gouvernement à retirer son projet. L'exécutif sort considérablement affaibli de ce conflit, méprisant la démocratie sociale et les travailleurs, travailleuses et la jeunesse, encore aujourd'hui opposés très largement à cette réforme. C'est grave et porteur d'interrogations pour l'avenir quant à l'expression que prendra la colère sociale.

L'intersyndicale et les manifestant.es n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais nous ne tournons pas la page.

Cette réforme inutile, injuste et brutale maltraite les travailleurs, travailleuses du privé comme du public et la jeunesse en leur imposant 2 ans de travail supplémentaires. Or dans des entreprises qui ne veulent plus des seniors, un des vrais enjeux aurait dû être et reste leur maintien dans l'emploi auquel cette réforme n'apporte, au contraire, pas de réponse. Les organisations syndicales avaient pourtant toutes fait des propositions qui ont été écartées par le gouvernement.

L'expérience des 10 mois passés a démontré que l'unité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse sur des revendications communes permettait de construire le rapport de force.

Comme l'intersyndicale l'a fait sur le dossier des retraites en se concentrant sur ce qui la rassemble, elle va travailler,

dès maintenant, à dégager des revendications communes sur chacun des sujets suivant : les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Sur ces thèmes, nous voulons obtenir des avancées importantes, notamment lors des futures négociations. La future négociation sur les retraites complémentaires Agirc Arrco prévue à l'automne, tout comme celle de l'assurance chômage, seront des enjeux très importants dans lesquelles nos organisations pèseront de tout leur poids.

Pour tous les travailleuseuses, les étudiant.es et les lycéen.nes que nous représentons, qui nous ont fait confiance, pour toutes celles et ceux qui ont manifesté, parfois pour la première fois et pour toutes celles et ceux qui ont rejoint les rangs syndicaux pour participer à ce combat, nous adressons un message collectif: nous continuerons à contester cette réforme des retraites et à nous battre pour la justice sociale.

L'intersyndicale que nous avons construite depuis juillet 2022 est une force. Elle a déjà démontré sa capacité à agir ensemble par ses revendications et par la mobilisation quand cela s'est avéré nécessaire. Cette force saura se mobiliser dans les mois qui viennent pour revendiquer le progrès social et pour affronter les politiques de régression sociale au niveau national, y compris dans le cadre d'une manifestation européenne. D'ici là, nous appelons partout les salarié.es avec leurs organisations syndicales, à revendiquer, à négocier et se mobiliser pour gagner des augmentations de salaire.

L'intersyndicale continuera de se réunir, dès la rentrée



Documents disponibles sur le site confédéral



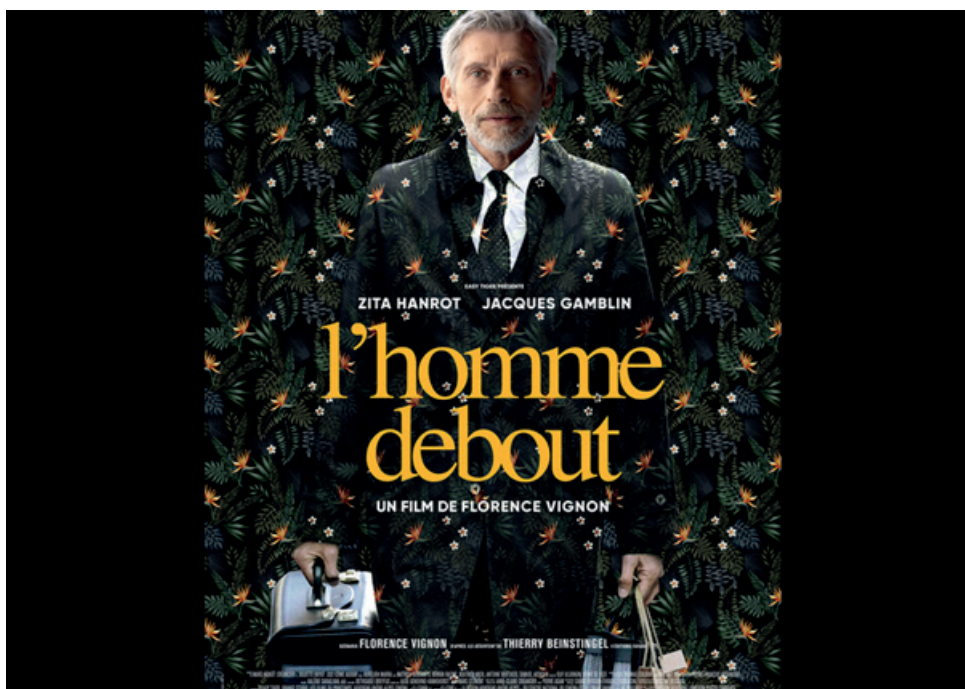
10 **Un homme debout face à la violence du monde du travail**

À la veille de la sortie en salles, le mercredi 17 mai 2023, de *L'Homme debout*, premier film de Florence Vignon, la réalisatrice et son acteur principal, le comédien Jacques Gamblin, nous ont accordé un long entretien. Ils ont partagé leurs regards croisés sur la libre adaptation du roman de Thierry Beinstingel. Ils désertent et ont accepté de prendre part à une libre discussion sur le sens du travail, les exigences du monde de l'entreprise, l'affrontement de deux générations, mais aussi la possibilité de la rencontre, de la transmission, de la découverte de soi. Quelque part en France, de nos jours, dans une PME de papier peint, une jeune cadre (Zita Hanrot) doit pousser un vieux VRP (Jacques Gamblin) à prendre sa retraite si elle veut décrocher son CDI. En adaptant librement *Ils désertent*, le roman de Thierry Beinstingel, Florence Vignon réalise un premier film touchant et délicat. Celle qui fut longtemps la scénariste de Stéphane Brizé – *Mademoiselle Chambon* (2009), *Quelques heures de printemps* (2012) – fait d'une confrontation entre deux archétypes du monde de l'entreprise, une rencontre

intime et une réflexion sur le travail qui dépasse la dévalorisation de l'emploi des seniors et la fragilité de la jeunesse entrant dans la vie active. Une comédie sensible et intime, drôle et juste.

L'Homme debout, Florence Vignon, 1 h 26. Sortie nationale le 17 mai 2023.

Source : Article rédigé par Dominique Martinez NVO



KLÉSIA

Pro

SOCIAL

VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA Pro Social, c'est quoi ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

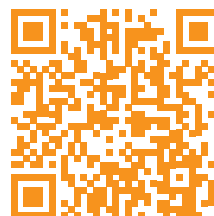
Comment y accéder ?

- Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiapro-social.fr/>**

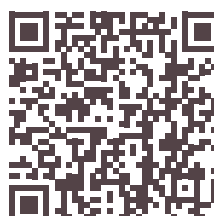
Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

**Télécharger dès à présent
l'application via**

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr